

■ centre des pensions

Premières réactions des politiques

Le centre régional des pensions de Corse devrait fermer ses portes au mois de janvier 2011. La CGT et FO avaient alerté l'opinion publique dès le début de la semaine et avaient demandé que les responsables politiques de l'île les soutiennent. Nous avons reçu les premières réactions.

Dominique Buchini

« Les premières mesures d'austérité annoncées par François Fillon avec ses vœux de bonne année commencent à prendre effet en Corse avec la fermeture du centre régional des pensions.

La RGPP, déjà à l'origine des fermetures des tribunaux de proximité, des sous-préfectures, du Creps... se répand toujours avec de nouvelles difficultés pour les usagers et de dures conséquences pour les personnels. Désormais les ayants droit s'adresseront à Marseille pour des renseignements ou autres réclamations et auront comme seul interlocuteur un automate vocal au prétexte de la prétendue réduction des déficits publics.

Cette politique est d'autant plus insupportable qu'elle est développée au moment où les banquiers responsables de la crise et gavés de fonds publics sont exonérés de toute contribution à l'effort de relance de l'économie.

Plus encore, ils viennent de se servir co-

pieusement en gratifications diverses et autres bonus pour plus d'un milliard d'euros. Sarkozy avait promis la moralisation du capitalisme, c'était encore une fois une promesse.

Avec la liste du Front de gauche, nous soutenons les personnels du Trésor public dans leur mobilisation contre la fermeture du centre régional des pensions et demandons l'abandon de cette décision... »

Émile Zuccarelli

« S'oppose à la suppression du centre régional de traitement des pensions des agents de l'État (retraites, pensions de réversion, invalidités et pensions aux anciens combattants) d'Ajaccio. Cette décision qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2011 dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) entraînera la disparition de sept emplois qui gèrent environ 28 000 comptes de retraites et pensions et conduira les retraités à s'adresser à une plateforme téléphonique située à Bordeaux ou à Rennes pour traiter leurs problèmes. La Corse sera une nouvelle fois pénalisée par une rationalisation de l'administration à sens unique qui se fait toujours au détriment de la Corse. Je m'insurge contre cette nouvelle réforme et je saisis dès aujourd'hui le ministre de tutelle, M. Éric Woerth en lui demandant de reconsidérer sa décision. »

CORSE-MATIN 7 MARS 2010